



**COMMUNE
D'EPIAIS-RHUS
(95810)**

Date de convocation :
25/05/2023

Date d'affichage :
25/05/2023

Nombre de conseillers : 15

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 12
VOTANTS : 15

OBJET :

Election des délégués et des délégués suppléants des conseils municipaux pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire

Certifié exécutoire par le Maire,

compte tenu de la transmission en préfecture, le :
et de la publication le :

Envoyé en préfecture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le

ID : 095-219502135-20230609-132023-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 13/2023**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Maire.

Etai^{ent} présents : Brahim MOHA, Maire, Dominique LOIZEAU, Angelo NORIS, adjoints au Maire, Philippe PELLÉ, Brigitte FESSY, Sylvia DURAND, Véronique PARENT, Eric SAUVE, Emilie VALETTE, Elodie HARDY, Maëva RESSOUCHES, Christian BOUCLY, conseillers municipaux

Absents représentés : Carine ANNEQUIN pouvoir à Angelo NORIS, Christian SCHMUTZ pouvoir à Brahim MOHA, Eric CATHELINAUD pouvoir à Eric SAUVE

Le quorum est atteint.

M. Dominique LOIZEAU a été désigné secrétaire de séance

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, Vu [l'instruction n° IOMA2308397J](#) du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme Brigitte FESSY, M. Christian BOUCLY, Mme Elodie HARDY, Mme Maeva RESSOUCHES. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

M. Brahim MOHA, Mme Carine ANNEQUIN, M. Dominique LOIZEAU, M. Philippe PELLE, Mme Brigitte FESSY

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

M. Brahim MOHA 12 voix (douze voix)
Mme Carine ANNEQUIN 11 voix (onze voix)
M. Dominique LOIZEAU 8 voix (huit voix)
M. Philippe PELLE 7 voix (sept voix)
Mme Brigitte FESSY 4 voix (quatre voix)

M. Brahim MOHA, Mme Carine ANNEQUIN et M. Dominique LOIZEAU ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

C) Election des délégués su

Les candidatures enregistrées :

M. Eric CATHELINAUD, M. Angelo NORIS, M. Eric SAUVE,

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

M. Eric CATHELINAUD 12 voix (douze voix)

M. Angelo NORIS 12 voix (douze voix)

M. Eric SAUVE 12 voix (douze voix)

M. Philippe PELLE 1 voix (une voix)

M. Eric CATHELINAUD, M. Angelo NORIS et M. eric SAUVE ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Brahim MQHA

